

En milieu rural ou semi-rural, les victimes de violences rencontrent des difficultés particulières : isolement, accès aux transports, accès aux services publics et aux associations spécialisées....Ces difficultés sont autant de freins à la libération de la parole.

Qu'est ce que le SAS Mobile?

Le SAS Mobile est une structure de proximité qui propose aux victimes de violences :

- Un accueil sur rendez-vous
- Une permanence téléphonique,
- Un lieu pour faire une pause,
- Un lieu pour échanger autour d'un café, d'un thé
- De l'écoute, de l'information, de l'orientation ...
- Un accès à internet et à un téléphone ...
- Un accompagnement pour trouver un logement et s'y sécuriser suite aux violences

Sur quels territoires intervient le SAS Mobile ?

Il existe 2 équipes mobiles qui interviennent sur plusieurs territoires du département.

- *Equipe Mobile Ouest*
 - ❖ **Cap Atlantique** : Herbignac, Le Croisic, Batz-Sur-Mer, La Baule, Guérande
 - ❖ **Carène** : Besné, La Chapelle des Marais
 - ❖ **Sud Estuaire** : Frossay, Corsept, Saint-Père-En-Retz
 - ❖ **Pornic Agglo** : Saint-Michel-Chef-Chef
- *Equipe Mobile Est*
 - ❖ **Compa** : Le Pin, Joué Sur Erdre, Teillé, Ligné, Le Cellier, Oudon, Mesanger, Vair Sur Loire, Loireauxence

Où se passe l'accueil des victimes de violences ?

L'accueil des femmes victimes de violences se déroulent dans des locaux que les différentes municipalités mettent à disposition des équipes mobiles

Comment se passe l'accueil des victimes de violences?

L'accueil est assuré par un professionnel spécialisé dans la prise en charge des violences faites aux femmes. Il leur permet de :

- ❖ d'exprimer leurs souffrances physiques, psychologiques ou psychiques ;
- ❖ de prévenir la violence ;
- ❖ de disposer d'informations sur leurs droits ;
- ❖ de repérer leurs ressources et leurs appuis actuels ;
- ❖ d'évaluer leur capacité à faire face à la situation, à la comprendre, à l'élaborer et à agir pour la changer ;
- ❖ de prendre conscience de leur mise en danger ;
- ❖ de veiller à leur sécurité ;
- ❖ d'être orientée vers le droit commun ou des services spécifiques
- ❖ d'être accompagnée physiquement dans les démarches en lien avec les violences (dépôt de plainte, certificat médical...)

Nous contacter

Equipe Mobile Ouest

06.20.41.38.26

emouest@solidarite-estuaire.fr

Equipe Mobile Est

06.35.76.60.81

emouest@solidarite-estuaire.fr

Nos financeurs

